

## Recherches sociographiques



### G.-Raymond LALIBERTÉ, *Une société secrète : l'Ordre de Jacques-Cartier*

Gabriel Gagnon

Volume 25, numéro 2, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056098ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056098ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

#### ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer ce compte rendu

Gagnon, G. (1984). Compte rendu de [G.-Raymond LALIBERTÉ, *Une société secrète : l'Ordre de Jacques-Cartier*]. *Recherches sociographiques*, 25(2), 303–305.  
<https://doi.org/10.7202/056098ar>

moyens de production, mais entre les utilisateurs du produit et ceux qui le produisent, autrement dit, entre les consommateurs et les producteurs de services.

La théorie reste en effet à construire, et il faudra sans doute pour cela se débarrasser des catégories anciennes de producteur et de consommateur, d'organisations capitalistes et non capitalistes, etc. Les théories actuelles des organisations nous aident peu à cerner les problèmes spécifiques aux organismes qui sont dirigés officiellement par des représentants élus. Ces théories sont surtout fondées sur l'étude des entreprises et des administrations. Les relations entre les professionnels et les dirigeants ne s'y jouent pas de la même façon que dans les organisations syndicales ou populaires, dirigées par des représentants élus.

Il y a dans le livre de Jacques Godbout et dans les recherches dont il fait état les matériaux empiriques nécessaires à la construction de cette théorie. Elle sera sans doute une théorie du pouvoir dans les organisations populaires et syndicales, et pourquoi pas dans un peu toutes les organisations, comme conséquence et antécédent à la fois du pouvoir dans la société globale. Espérons que l'auteur, avec d'autres, contribuera à cette construction.

Redisons en terminant le caractère exemplaire de ce livre. C'est sans doute l'un des meilleurs qu'on puisse recommander à qui veut s'instruire sur le métier de sociologue.

Vincent LEMIEUX

*Département de science politique,  
Université Laval.*

G.-Raymond LALIBERTÉ, *Une société secrète: l'Ordre de Jacques-Cartier*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 396p.

Personne n'avait pu jusqu'à maintenant analyser de façon objective et détaillée les structures et l'influence de l'Ordre de Jacques-Cartier, « la Patente », cette société secrète dont les activités s'échelonnent sur trente-sept ans d'histoire du Canada français, d'octobre 1926 à février 1965. Raymond Laliberté, à partir d'une documentation considérable mais incomplète, s'attaque à cette tâche dans un ouvrage difficile à lire, où l'on passe peu à peu d'une histoire événementielle mal dominée à l'élaboration d'un modèle abstrait d'analyse où les rencontres entre Gramsci, Léon Dion, Poulantzas et Gérard Bergeron ne sont pas toujours éclairantes.

Si la documentation de l'auteur demeure incomplète, c'est parce qu'une bonne partie des archives de l'Ordre, en particulier tout ce qui concerne ses activités à l'extérieur du Québec, lui est restée inaccessible, mais aussi parce que la plupart de ses informateurs semblent avoir montré une certaine réticence face à une recherche ravivant un aspect refoulé de leur passé. Voilà sans doute pourquoi Laliberté cite assez peu ses vingt-trois entrevues, dont une analyse qualitative plus poussée aurait donné plus de vie à la description d'un mouvement dont la dimension symbolique essentielle est mal rendue par l'analyse de contenu de procès-verbaux ou de bulletins d'information et de propagande.

On ne peut reprocher à cet ouvrage l'absence d'une reconstitution synthétique de l'histoire du Canada français de 1926 à 1965 : ce n'était pas son but. Peut-être Laliberté aurait-il dû cependant structurer son travail en fonction des périodes les plus significatives de la vie de l'Ordre, au lieu de l'analyser comme un mouvement global dont on découvre tour à tour l'organisation puis les activités dans les domaines éthique, culturel, économique et politique. La rédaction aurait peut-être alors été plus vivante et moins répétitive, sûrement plus ramassée et plus explicative. Même si les tableaux qui jalonnent la partie essentielle de l'ouvrage — la deuxième, qui porte sur l'action sociale

de l'O.J.C. — intègrent une dimension chronologique, on regrette leur schématisation et le peu de renseignements donnés sur leur signification statistique et les principes de leur composition. Le mode d'organisation choisi par Laliberté facilite le jeu de son modèle théorique mais empêche de saisir adéquatement la dynamique d'un mouvement dont le visage a considérablement changé de la Crise à la guerre, du duplessisme à la Révolution tranquille.

Une première partie porte sur la fondation, les structures, les membres et les dirigeants de l'Ordre : on en dégage difficilement les éléments essentiels. Fondé à Ottawa par un groupe de Franco-Outaouais venus de la fonction publique fédérale, le mouvement s'étendit vite à l'ensemble du Canada français et particulièrement au Québec, où il semble avoir par la suite recruté environ 75 % de ses membres. Grâce au secret entourant son existence, malgré une incorporation au Secrétariat d'État du Canada, et au caractère oligarchique de sa structure de pouvoir basée sur la cooptation, l'Ordre put être dirigé, jusqu'aux toutes dernières années de son activité, par une Chancellerie de trente-trois membres où le groupe d'Ottawa occupait toujours près de la moitié des postes. Dominée par des professionnels et des « socialisateurs de métier » (prêtres, enseignants, journalistes), cette Chancellerie, par ses mots d'ordre et ses campagnes, influençait directement environ dix mille membres et, par leur intermédiaire, une foule d'associations de toute nature.

La seconde partie, consacrée à l'action sociale de l'Ordre, est avant tout une analyse de son discours vu à travers la multiplicité de ses campagnes au niveau du Canada français, du Québec et de trois unités de base, les « commanderies » de Joliette, de Nicolet et de Saint-Hyacinthe. Les données fournies permettent mal de distinguer l'influence spécifique de l'Ordre dans la conjoncture historique québécoise de 1926 à 1965. Le fait qu'un certain nombre de leaders politiques, économiques et culturels aient été, à un moment où à un autre, membres de l'Ordre ne signifie pas nécessairement que les politiques des institutions où ils travaillaient aient été directement influencées par lui. De même, plusieurs des mots d'ordre diffusés par l'O.J.C. sont sans doute venus d'ailleurs, « la Patente » se contentant de leur servir de caisse de résonance.

L'idéologie de l'Ordre est essentiellement centrée sur « la langue, porteuse privilégiée de l'ethnie » (p. 251). Dans le domaine éthique, elle transpose l'appartenance à l'Église catholique en « pure moralité puritaine » (p. 230). En économie, c'est la consommation et l'épargne qui l'emportent sur la production (p. 270). En politique, une préférence pour une forme diffuse de corporatisme permet d'appuyer directement l'Action libérale nationale dans les années trente, puis la Ligue pour la défense du Canada en 1942 mais beaucoup plus mollement le Bloc populaire qui en sortira. À partir de 1952, la référence au corporatisme s'estompe, l'Ordre optant carrément pour l'apolitisme au niveau partisan, le contrôle de la société civile lui important plus que celui de l'État (pp. 309-311). Ses dirigeants continuant à définir leur action par rapport à l'ensemble du Canada français, ils ne pourront résister à la rébellion de leurs sections montréalaises qui, influencées par la Révolution tranquille, voulaient faire du Québec le pôle d'identité du projet nationaliste. En 1965, l'Ordre éclatera donc en quatre unités régionales : Acadie, Québec, Ontario, Ouest canadien. Laliberté ne peut nous renseigner sur son évolution subséquente à l'extérieur du Québec ; sa section québécoise fait place à un éphémère Ordre de Jean-Talon et surtout aux « États généraux du Canada français », qui tenteront de définir de façon beaucoup plus politique la « nouvelle nation québécoise ».

Une dernière partie (« Utopie de l'hégémonie sociale ») nous offre à la fois une synthèse bienvenue et un modèle théorique que Laliberté avait à peine esquissé dans les pages précédentes. L'application du schéma proposé par Léon Dion et Micheline De Sève pour l'étude des cultures politiques québécoises n'ajoute rien sinon un « jargon » supplémentaire à la description empirique de l'Ordre ; plus heureuse est l'analyse de ses ressources internes et externes à l'aide de concepts fournis par Vincent Lemieux, qui permettent, au sujet du corporatisme et du « monisme politique », de saisir le décalage profond entre projet et moyens d'action ; l'emploi, pour caractériser l'utopie fabriquée par l'O.J.C., du concept assez mal défini de « césarisme », venu de Gramsci via Poulantzas, est encore moins convaincant.

Finalement, lorsque l'auteur fait du Parti québécois l'« héritier légitime » d'un Ordre de Jacques-Cartier dont il viendrait concrétiser politiquement l'utopie, il simplifie abusivement l'histoire. L'O.J.C. est-il la seule source idéologique d'une Révolution tranquille qui l'a fait disparaître ? Par ailleurs, son héritage idéologique ne se retrouve-t-il pas autant dans le rêve pan-canadien du *French Power*, ou même dans la structure oligarchique choisie par un certain « Comité des Cent » pour promouvoir son « socialisme québécois » ?

Gabriel GAGNON

*Département de sociologie,  
Université de Montréal.*

Ginette MAJOR, *Le cinéma québécois à la recherche d'un public : bilan d'une décennie : 1970-1980*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1982, 164p.

« Ça m'est absolument égal que mon prochain film rapporte ou non de l'argent. La seule chose qui m'intéresse, c'est que tous les hommes, toutes les femmes et tous les enfants d'Amérique aillent le voir. »

(Le magnat hollywoodien Sam GOLDWYN.)

C'est là un ouvrage bref, dense et condensé qui soulève à propos du cinéma québécois, de la culture québécoise, de la « québécutude » et de l'« internationalisme » artistique, esthétique et culturel des questions d'une pertinence, d'une importance, voire même d'une « essentialité » telles qu'il serait possible de discourir à perte de vue, d'ouïe et de lecture, pendant des centaines de pages, sur les thèmes abordés dans un tel ouvrage. Et, même en ce faisant, le sujet ne serait jamais clos ou épuisé et le tout resterait brûlant et déchirant. Alors, allons-y courageusement en étalant sur le papier blanc un certain nombre de notes grises, noires ou roses à propos de ce livre à la fois instructif et irritant.

Il est à noter d'abord que la préface, datant du quatrième trimestre 1982, a été écrite par Paul Warren. Lequel est, à mon sens, une des personnes tenant, depuis quelques années, certains des propos les plus sensés et les plus percutants sur le cinéma en général et sur le cinéma québécois en particulier. Je prends ici le risque, potentiellement alourdissant, de livrer, dès le départ, trois citations essentielles tirées de cette préface : devenue partie intégrante du tout, celle-ci ne peut qu'influencer le type de lecture que l'on fera du reste de l'ouvrage.

« On dit souvent qu'il y a divorce entre le cinéma québécois et son public. Mais pour qu'il y ait divorce, il faut un mariage. Or, il semble bien que le public québécois n'a jamais épousé son cinéma. Il y a bien eu, ici et là, depuis les années 1960, quelques rencontres entre le spectateur québécois et son écran, mais ce n'était que des passades. Ça n'a jamais été sérieux. » (P. 7.)

Il y a au moins une remarque qui me vient immédiatement à l'esprit face à ce propos. L'expression « le public québécois » signifie ici « le grand public québécois, consommateur de cinéma commercial », cela étant ainsi formulé sans qu'il y ait d'intonation ou de nuance péjorative. Car il me semble quand même qu'« un certain public québécois » a jusqu'ici apprécié une partie de ce qui s'est fait dans la cinématographie québécoise.

« L'auteur a voulu prouver simplement mais scientifiquement que le feed-back généralisé du public est bel et bien inscrit dans le filmique québécois. » (P. 8.)

Cette fois-ci, disons que, là, on se situe au cœur sensible et palpitant du sujet. C'est ici que les Spartiates ou les Romains ou les Athéniens se sont souvent rencontrés et risquent de le faire à nouveau. On y reviendra.